



**PROCOLE et Guide de bonnes pratiques  
de sécurité sanitaire  
À compter du 11 Mai 2020.**

▲ Chaque salarié recevra un kit (deux bonnettes, un casque, masque, visière gel hydro alcoolique et un nécessaire de désinfection) fournit par son employeur.

▲ Chaque salarié est responsable du matériel et de sa désinfection régulière et doit faire preuve de bon sens et garantir sa propre sécurité et celles des autres. De ranger son espace et ses outils de travail régulièrement.

▲ Il incombe à chaque salarié de respecter ces consignes.

**1. Masques et visières :** chaque salarié, doit utiliser son masque. Si un invité ne veut pas venir avec un masque, faire l'interview par téléphone. Les visières peuvent servir dans le cas d'échanges entre personnes,

**2. Micros reportage :** l'idéal est d'avoir deux micros. A défaut, un seul micro, avec une canne assez grande et alterner les prises de parole, et désinfecter les bonnettes après.  
Le film jetable de protection des micros reste à définir pour ses qualités acoustiques et barrière microbienne ; certains utilisent les sachets plastiques légumes : ce point serait intéressant à investiguer.

**3. Téléphone :** Les téléphones collectifs doivent être nettoyés après utilisation.

**4. Ordinateurs, Claviers et bureau :** chaque salarié a son propre ordinateur et sa propre Chaise et table. Pour les claviers communs des studios, protection par cellophane (type scello frais) étanche aux micro-organismes.

On peut aussi désinfecter avec du Sanitol en spray, désinfectant sans javel ou de l'alcool à 65°/70° en spray, certains utilisent du vinaigre ou un chiffon avec gel.

**5 - Poubelles :** Une poubelle ouverte ou à pédalier se trouve dans chaque espace de la radio. Chacun doit se charger de vider sa poubelle régulièrement et de changer la poche.

**6 - Les surfaces à nettoyer deux fois par jour minimum :** une désinfection deux Interrupteurs, poignées, rampe escalier, téléphones fixes ou portables, tables, chaises et accoudoirs, claviers (si utiliser par plusieurs personnes. Désinfecter régulièrement les objets manipulés y compris les boutons de photocopieurs, et les surfaces (sols) y compris les sanitaires.

**7 - Lavage des mains** : selon le cas savon de préférence ou gel hydroalcoolique à n'utiliser que si urgence. Séchage à l'air ou papier à mettre en poubelle (pas de torchon commun)

**8- Les locaux :**

Vous devez laisser ouvert les portes et fenêtres le plus largement possible, ou aérer régulièrement, toutes les 3 heures pendant 15 minutes, les pièces occupées  
Il vous faudra nettoyer journallement le sol des pièces que vous utilisez .

**9 - Les repas pris sur le lieu de travail : L'occupation de la kitchenette est réglementée à une seule personne à la fois.** : Couverts, verre et assiette si besoin à ramener chez vous chaque jour. Nettoyer poignets portes réfrigérateur et micro-onde avant et après utilisation.  
Dans la mesure du possible, il reste conseillé de se servir de ses propres couverts.

**10 - Température** : Un contrôle systématique de température à l'entrée de la radio est exclu mais toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19. Les salariés sont tenus de déclarer à leur employeur s'ils ont de la fièvre ou des symptômes.

Les personnes présentant des signes de maladie sont invitées à rentrer chez elles ainsi que les personnes vulnérables selon le décret N° 2020-521 du 5 mai 2020.

**Rappels :**

- L'utilisation de désodorisants ne permet pas de désinfecter.
- L'eau de Javel est à diluer dans de l'eau froide, l'eau chaude inactive le principe désinfectant du chlore.
- Les lingettes doivent être jetées à la poubelle et non dans les toilettes.
- Ne pas mélanger des détartrants et des désinfectants entre eux. Éviter notamment l'association eau de Javel et détartrant qui conduit à des émanations toxiques.
- Respecter rigoureusement les conditions d'utilisation des produits ménagers.

**12. Divers et liens :**

Lien vers les fiches du ministère du travail :

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/deconfinement-et-conditions-de-reprise-de-l-activite/>

Lien vers la DIRECCTE : 05.56.00.07.77

Santé au travail : SSTI Mérignac : 05.56.97.59.73

## Les gestes pour limiter la transmission du **coronavirus**



**Se laver les mains le plus souvent possible** avec du savon ou une solution hydroalcoolique.



**Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement.** Sans mouchoir, utiliser le pli de son coude.



**Jeter immédiatement le mouchoir** après usage dans une poubelle fermée.



**Éviter de se toucher le visage**, particulièrement les yeux, le nez et la bouche.



Éviter les contacts proches, **en maintenant une distance d'au moins 1 mètre avec d'autres personnes**, surtout si elles toussent ou éternuent.



**Rester à la maison si vous ne vous sentez pas bien.** Ne pas se rendre chez le médecin ou à l'hôpital, contactez plutôt le SAMU (15).

sources : ministère de la Santé, Organisation mondiale de la Santé,



### COMMENT TE LAVER LES MAINS?



1 MOUILLE-TOI LES MAINS



2 METS-Y DU SAVON



3 FROTTE-TOI LES MAINS



4 RINCE-TOI LES MAINS



5 SÈCHE-TOI LES MAINS



6 FERME LE ROBINET AVEC L'ESSUIE-TOUIL

LAISSE LA SALLE DE TOILETTE BIEN PROPRE



## MESURES DE PROTECTION - D'AMENAGEMENT DE NOS ACCUEILS

### Hall d'entrée :

- Un bureau pouvant accueillir un salarié ou service civique.
- A l'entrée se trouve un flacon de gel hydro, ainsi que le protocole.
- Enlever les meubles inutiles, journaux
- Éliminer les éventuels déchets régulièrement : poubelle munie de sac et d'un couvercle avec ouverture au pied (ou, à minima, poubelle sans couvercle pour éviter la manipulation répétée du couvercle)
- Aérer au maximum le hall d'accueil
- Privilégier des chaises en plastique et désinfectez-les le plus souvent possible
- Ne pas multiplier les personnes dans le hall d'entrée.

### Salle de production :

- Limiter l'accès à la salle de production à une seule personne pour les enregistrements et pas plus de deux invités (plexiglas de séparation à prévoir).
- Organiser un roulement pour l'utilisation de cette salle.

**Couloir et Escalier :** Pensez à vous faire la politesse pour le passage d'une personne à la fois.

### Bureaux du personnel :

- Enlever tout ce qui ne peut être désinfecté
- Entretenir les surfaces et les nettoyer au moins deux fois par jour
- Porter une attention particulière aux surfaces en contact direct avec les salariés (poignées de porte, meubles, mobilier, etc.)
- Aérer largement et régulièrement les locaux
- Ranger régulièrement son espace de travail

**Salle d'Antenne :** la salle d'antenne peut accueillir plusieurs personnes mais durant cette période spécifique le nombre de 2 est possible : deux invités et 1 technicien pas plus de trois invités (après installation du plexi glass).

### Kitchenette :

- Organiser l'accès à la cuisine en autorisant une personne à la fois
- Désinfecter après chaque utilisation, la bouilloire, la porte du frigo, micro-ondes.
- Enlever la vaisselle et la ranger aussitôt après le lavage
- Désinfecter le couvercle de la poubelle à chaque utilisation (ou, à minima, poubelle sans couvercle ou pédalier pour éviter la manipulation répétée du couvercle)
- Laisser la porte ouverte